

RAPPORT OBSERVATOIRE DES ATTAQUES DE FÉLINS

BILAN 2022

PROJET COFEEL
4ème volet

MARS 2023



Préparé par Margaux BABOLA, coordinatrice du projet

Projet financé et soutenu par :

BILAN 2022



SOMMAIRE

1. BILAN DES ÉLEVEURS

Éleveurs concernés par les attaques de félins

2. BILAN DES ATTAQUES

Attaques recensées en 2022

3. ATTAQUES SUR CHIENS

Attaques recensées en 2022

4. FERMES PILOTES

Bilan des fermes pilotes en 2022

5. ASSISTANCE D'HISA

pour les éleveurs

CONTEXTE DU PROJET

Bien que le territoire guyanais soit encore bien préservé, l'urbanisation croissante et le développement des exploitations agricoles augmentent le risque d'interactions négatives entre les éleveurs et les grands félins de Guyane.

Face à ces constats, le projet COFEEL (Coexistence Félins - Élevage) a été mis en place en 2018 par l'association HISA (Human Initiative to Save Animals) afin de mieux comprendre la situation sur le territoire (e.g. étude sur les facteurs de vulnérabilité des exploitations, observatoire des attaques, suivi de félins) et tester des mesures de protection pour prévenir et limiter les attaques félines sur le bétail chez des éleveurs concernés. Des actions de prévention et de sensibilisation sont également menées régulièrement auprès des établissements scolaires et du grand public.

BILAN

Des éleveurs

COMBIEN D'ÉLEVEURS SONT CONCERNÉS PAR LES ATTAQUES DE FÉLINS ?

Cette année encore, nous avons mené une enquête auprès des éleveurs guyanais afin de recenser les attaques survenues sur le territoire en 2022. Au total :

- **176** éleveurs ont répondu à notre enquête en décembre 2022, sur un total de 381 éleveurs présents dans la base de données de l'observatoire créé par HISA.
- **119** éleveurs n'ont pas répondu au questionnaire mais ont reçu un message vocal leur présentant le projet et les opportunités de soutien.
- **86** éleveurs présentaient un mauvais numéro. La chambre d'agriculture a été mobilisée afin de mettre à jour la base de données.
- **45** éleveurs n'ayant pas encore été contactés ont répondu à notre enquête cette année, et ont donc été inclus dans notre observatoire.

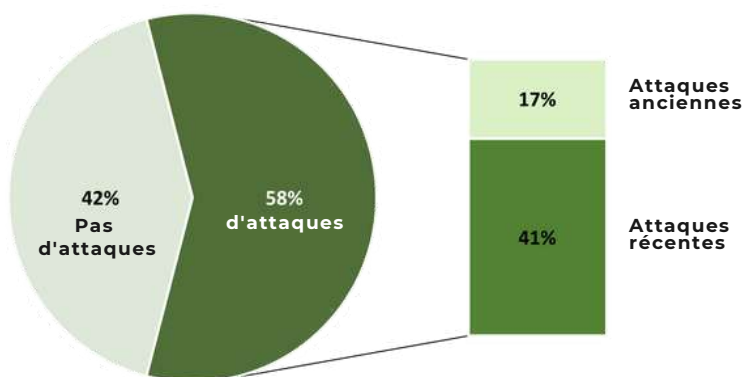
Chaque année, les attaques se concentrent sur un nombre restreint d'éleveurs qui peuvent subir un nombre conséquent de pertes.

46 éleveurs ayant subi des attaques par le passé n'ont pas observé d'attaques en 2022 (32 éleveurs entre 2018-2021 et 14 avant 2018).

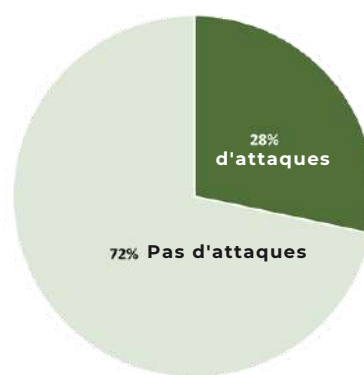
11 éleveurs n'ayant jamais subi d'attaques par le passé ont subi des pertes cette année (et 3 ayant subi des attaques seulement avant 2018).

En 2022, **seulement 28% des éleveurs ayant répondu à notre enquête, ont indiqué avoir subi des attaques** (nous avons écarté 10 éleveurs n'ayant pas voulu répondre).

Pourcentage d'éleveurs concernés par les attaques de félins
Enquête - 2018 et 2021 (n= 184)



Pourcentage d'éleveurs concernés par les attaques de félins
Enquête - 2022 (n= 166)



NB : 10 éleveurs ont été écartés de l'échantillonnage car ils ne souhaitent pas répondre à l'enquête.

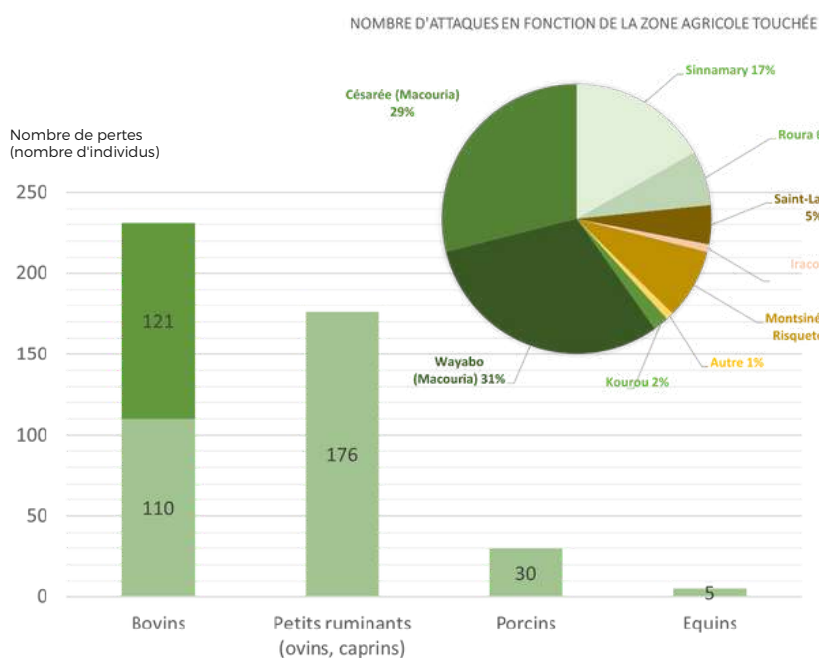
BILAN

Des attaques

COMBIEN D'ATTAQUES DE FÉLINS ET DE PERTES ONT ÉTÉ RECENSÉES EN 2022 ?

Au total **107 attaques** ont été recensées en 2022, dont seulement **65 déclarées officiellement** auprès de la chambre d'Agriculture. En 2021, 97 attaques avaient été recensées par notre association (contre 98 en 2020 et 91 en 2019). **Cette légère augmentation ne signifie pas obligatoirement une augmentation du nombre d'attaques**, mais pourrait être attribuée aux efforts de sensibilisation mis en place afin d'inciter à les éleveurs à déclarer leurs pertes.

Année	Nombre d'attaques
2019	91
2020	98
2021	97
2022	107



Les petits ruminants et les veaux restent encore les principales victimes des attaques de félins.

Les données restant particulièrement incomplètes et incertaines pour les volailles (incertitude du prédateur responsable, déclaration très rare), nous les avons écartés de l'analyse de nos résultats.

Le peu d'attaques sur les porcins peut s'expliquer du fait que beaucoup sont élevés en bâtiment et proche des maisons ce qui réduit les risques d'attaques.

Toutes les zones agricoles de Guyane peuvent être concernées par les attaques de félins. Cette année encore les **zones agricoles les plus touchées** sont les zones de **Sinnamary (piste Saint-Elie, crique Toussaint), Wayabo et la Césarée.**

Considérant les résultats obtenus pour les bovins et petits ruminants, nous avons estimé une perte économique de 242 775€ en 2022 (*estimation d'un veau (6 mois) : 650€ / bovin adulte : 1 200€ / petits ruminants : 300€*). Faute d'informations suffisantes, cette estimation ne tient cependant pas compte de l'âge, du sexe et du poids de l'individu perdu.

BILAN DES ATTAQUES

Toutefois, il est important de noter que ces **chiffres** restent **sous-estimés** car un certain nombre d'attaques de félins ne sont pas déclarées et donc non prises en compte.

En effet, **encore trop peu d'éleveurs signalent les attaques** survenues sur leurs troupeaux. Pourtant, nous rappelons qu'**il est important de faire remonter ce constat** au niveau national afin de pouvoir suivre l'impact des interactions négatives, et afin que des mesures soient prises pour soutenir les éleveurs faisant face aux enjeux de coexistence humains-félins.

Une **carte collaborative** a notamment été mise en place par l'association afin de renseigner les attaques en temps réel. Vous pouvez utiliser cet outil en suivant le lien suivant ; <https://cofeel.usahidi.io/views/map>.

Un **groupe WhatsApp destiné aux éleveurs** a également été créé afin de faciliter le partage d'informations, d'expériences et de conseils. Si vous souhaitez intégrer ce groupe, merci de nous contacter par téléphone au 06 94 05 47 58.



ATTAQUES SUR CHIENS

31 ATTAQUES DE FÉLINS
DÉCLARÉES SUR DES
CHIENS EN 2022.

67 CHIENS MINIMUM TUÉS EN
2022 PAR DES FÉLINS

3 CHIENS MINIMUM BLÉSSÉS
LORS DES ATTAQUES.

Les premiers résultats obtenus en ce qui concerne les attaques de félins sur chiens pourraient être sous-estimés, d'après les indications reçues lors de notre enquête. Il semblerait que de nombreuses attaques surviennent chaque année. Toutefois, certains interlocuteurs n'étant pas en mesure de nous fournir des dates et des chiffres précis, certaines données ont dû être écartées. Des efforts de sensibilisation supplémentaires doivent être mis en place afin que les propriétaires de chiens nous identifient comme interlocuteur privilégié ; permettant ainsi d'acquérir immédiatement des informations exactes suite à une attaque.

Ainsi, afin d'acquérir davantage de connaissance sur ce sujet, **HISA est accompagnée par l'association KWATA afin de recenser un maximum d'informations et apporter son soutien et ses conseils aux propriétaires de chiens.**

BILAN

Fermes pilotes

ACTIVITÉS MENÉES ET RÉSULTATS :

Depuis 2018, HISA teste **4 mesures de protection** : les lumière clignotantes Fox-light, les chiens de protection, l'intégration d'ânes dans les troupeaux et les clôtures électriques anti-félins. Le suivi des exploitations sur lesquelles nous testons ces mesures, nous permet d'évaluer leur efficacité et d'établir quelques préconisations / remarques concernant leur fonctionnement.

Actuellement, nous travaillons avec **23 fermes pilotes sur l'ensemble du territoire guyanais** : Régina, Roura, Montsinery, Macouria, Kourou, Sinnamary, Mana, Saint-Laurent-du-Maroni. La poursuite du projet COFEEL a permis la **mise en place de 5 nouvelles fermes pilotes depuis septembre 2022**. Parmi ces fermes, deux d'entre elles ont bénéficié de dispositifs lumineux Foxlight, et une exploitation a bénéficié d'un kit de clôture électrique "anti-félins" (suite à une attaque survenue le 21 décembre dernier dans la zone agricole de Wayabo).



Foxlight

Pour rappel, il s'agit d'un dispositif qui émet des flashes de lumière de manière aléatoire avec un changement automatique de couleurs. La lumière est projetée à 360° et peut être vue jusqu'à 1 km. Il est conseillé d'installer 5 à 6 dispositifs/ha et de les changer régulièrement de place. A installer temporairement pour éviter habitude.

Au total **11 fermes pilotes** actuellement en cours. Eleveurs satisfaits dans l'ensemble par la mesure :

- 1 éleveuse a racheté des dispositifs sur fonds propres;
- en 2022, seulement 2 éleveurs n'ont pas été satisfaits par la mesure. En effet, le dispositif semble être inefficace si le félin est habitué à attaquer sur la zone (le dispositif doit être mis en place rapidement soit en prévention de risques (installation, naissance, attaques à proximité) soit après une première attaque nocturne).



Chien de protection

Le Kangal : chien de protection qui a fait ses preuves pour dissuader divers grands carnivores à travers le monde (ours, lions, loups, etc.) d'attaquer des animaux d'élevage.

Le mâle mesure entre 80 et 100 cm au garrot et pèse entre 70 et 90 kg. Il est capable de faire des pointes jusqu'à 70 km/h et s'adapte aux climats chauds comme rigoureux.

1 ferme pilote actuellement en cours. *Le deuxième chien financé par le projet est décédé avant d'avoir atteint l'âge permettant d'évaluer son efficacité (suite à un empoisonnement d'après le propriétaire).*

Mesure qui semble être efficace selon l'éleveur, qui affirme que le chien aurait réussi à repousser deux fois un jaguar hors de son exploitation. Le chien protégerait un territoire plus large que l'exploitation elle-même.

4 éleveurs souhaitent également acquérir un chien, ce qui nous permettra de mieux déterminer l'efficacité de la mesure.

BILAN

Fermes pilotes



Âne

Pour rappel, à l'approche du félin, l'âne peut émettre un souffle très fort qui peut alerter le propriétaire de sa présence. Il peut aussi se montrer agressif envers toute menace potentielle et ainsi les dissuader d'attaquer et le faire fuir.

2 fermes pilotes en cours

dont : 1 avec 1 âne financé par le projet et présent depuis février 2021, et une autre avec 2 ânes adultes depuis juin 2021, financés par le propriétaire :

- Plus d'attaques sur les exploitations depuis l'acquisition des ânes.
- Un des éleveurs souhaite acquérir un deuxième âne.
- D'autres éleveurs seraient intéressés ; des efforts doivent être fournis sur la recherche d'élevages car le transport depuis la métropole est coûteux.



Clôture électrique

La clôture électrique "anti-félins", est composée de 5 fils à hauteur de 20, 40, 60, 80, 130cm - 6000V. Elle a été testée avec succès par une ONG internationale dans différents pays d'Amérique latine.

Au total nous avons **10 fermes pilotes, 9 en cours**. Retours positifs dans l'ensemble :

- Seulement deux cas d'attaques recensés sur deux fermes : une des attaques est survenue sur un veau étendu trop près de la clôture au moment de l'attaque selon l'éleveur (à Sinnamary), ce qui expliquerait la facilité pour le jaguar d'atteindre sa proie malgré la présence du dispositif. Toutefois, grâce à la clôture, le prédateur n'a pas pu repartir avec la victime.

Le deuxième cas est survenu sur une exploitation localisée sur la piste du plateau des mines, à Saint-Laurent du Maroni. En cause, un dysfonctionnement du poste électrique, provoquant la perte de 27 moutons. L'éleveur était absent (en métropole) au moment de l'attaque, il n'a donc pas pu vérifier le fonctionnement du dispositif comme nécessaire.

- 1 éleveur a retiré le dispositif car l'entretien de la clôture (tonte de l'herbe) a été jugé trop contraignant. Toutefois, l'éleveur confirme ne plus avoir subi d'attaques à la suite de sa mise en place.

Grâce au soutien financier accordé pour le quatrième volet du projet COFEEL, nous avons pu également procéder à l'achat de 8 nouveaux kits de clôture disponibles dès maintenant en nous contactant.

D'après notre enquête, 92 éleveurs sont intéressés dans la mise en place de mesures de protection sur leurs exploitations.

Pourtant, peu de demande de subventions ont été reçues par les services de l'état. Nous vous rappelons que vous pouvez bénéficier du soutien d'HISA pour remplir vos dossiers de demande d'aides pour l'installation de ces mesures de protection.

ASSISTANCE D'HISA POUR LES ÉLEVEURS

POUR RAPPEL :

- Il est important de faire remonter des résultats proches de la réalité des éleveurs. HISA incite donc chaque éleveur à contacter l'association dès qu'une attaque survient sur leur exploitation ;
- HISA accompagne les éleveurs souhaitant bénéficier de conseils pour la mise en place de mesures de protection ;
- HISA prête du matériel de protection aux éleveurs en situation d'urgence (10 kits de clôtures électriques sont disponibles dès à présent).

GUIDE TECHNIQUE

pour les éleveurs,
disponible ici :





MERCI !

DES QUESTIONS ?



HISA
Human Initiative to Save Animals

Envoyez un e-mail à margaux.babola@hisaproject.org

ou appelez le : 06 94 05 47 58